

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 octobre 2025

---

VISANT À PROTÉGER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ET LES PERSONNELS QUI Y  
TRAVAILLENT - (N° 1988)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 33

présenté par

Mme Lingemann, M. Balanant, M. Gumbs et M. Croizier

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« enjeux »

insérer les mots :

« internationaux, sociétaux et environnementaux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement reprend la formulation adoptée par le Sénat en première lecture et détaille plus précisément les enjeux recouvrant l'enseignement moral et civique.